

A S<sup>t</sup> Just le 23 mars 2021.

## NAO 2021 : encore des miettes ?

La seconde réunion des **N**égociations **A**nnuelle **O**bligatoire s'est tenue ce mardi 23 mars 2021 en visioconférence toujours à cause de la pandémie **COVID-19**. Pour rappel, les revendications de la **CGT DS Smith Nord-Est** étaient les suivantes :

- Augmentation générale des salaires de 3% sur l'ensemble des éléments de rémunération (ICRTT, avantages familiaux etc..).
- Prime exceptionnelle de 1000€ pour l'ensemble des salarié.es ou un accord dérogatoire de participation donnant la même chose.
- Mise en place de demi-panier pour les salarié.es posté.es matin, après-midi et journée.
- Augmentation de la prime d'habillage à 2€ net par jour.
- Augmentation de la prime d'ancienneté pour la porter à 20 ans avec un palier à 18 ans à raison de 1% par an.
- Agenda de négociation d'un accord fin de carrière pour les salarié.es volontaires à partir de 55 ans.

En début de séance, la **CGT DS Smith Nord-Est** a tenu à rappeler à la Direction que malgré ses longues séances de plaintes, l'INSEE avait tout de même fait paraître un article sur l'emballage et les chiffres plutôt flatteurs réalisés par la branche emballage carton.

Il a aussi été rappelé que sur les dernières années, les frais de groupe DS Smith pour Nord-Est avaient augmentés de 300% pour passer de 3M€ à 9,4M€, le tout sans pour autant qu'il y ait une explication qui tienne la route.

La **CGT DS Smith Nord-Est** a aussi précisé qu'elle ne voulait pas entendre parler d'**A**ugmentations **I**ndividuelles dans la mesure où elle ne connaît pas les conditions d'attribution de ces fameuses **AI**. Surement à la tête du client dans la mesure où nous ne voyons pas d'augmentations de coefficients !

Dans l'infinie bonté qui caractérise DS Smith depuis plusieurs années, et après avoir fait la sourde oreille sur notre demande de ne pas faire d'augmentations individuelles, voici les miettes que concèdent la direction aux salarié.es de DS Smith Nord-Est :

- ☞ Augmentation générale des salaires de 0,7% soit **11,97€ brut** mensuel pour un coefficient **150**, **12,64€ brut** mensuel pour un coefficient **160** et **13,31€ brut** mensuel pour un coefficient **170**. Il va de soi que la **CGT DS Smith Nord-Est** parle en brut et cela concerne uniquement les salarié.es non-cadre.

☞ Augmentations individuelles : 0,3%.

Cette année, les **NAO** ne veulent pas dire **N**égociations **A**nnuelle **O**bligatoire mais encore une fois **Néant Absolu Optimisé** car les directions de sites sont cloisonnées dans un système qui les contraints à respecter les obsessions morbides de massacre social orchestré par les dirigeants de la « tour de cristal » qui renvoient les **NAO** à des simulacres de discussion ! Mais que les salarié.es se rassurent, cette année encore, **nos chères actionnaires vont encore mieux !**

Quant à ceux qui créent les richesses dans l'entreprise, ils n'auront que quelques miettes !

Reste à savoir ce qu'en pensent les salarié.es, vont-ils une fois de plus supporter la politique sociale nauséabonde de ce groupe qui assèche ses sites de production de leurs richesses au seul bénéfice des actionnaires, ou veulent-ils montrer leur ras-le-bol devant la grille !

A ce stade, La **CGT** DS Smith Nord-Est ne sera pas signataire ni d'un protocole d'accord, ni d'un protocole de désaccord, elle consultera les salarié.es pour recueillir leurs points de vue et décider avec eux des suites à donner car à ce jour, la direction ne veut même pas de 3<sup>ème</sup> réunion afin de revoir sa copie !

Le Délégué Syndical Central **CGT** DS Smith Nord-Est  
Cédric LAPARLIERE



MERCI PATRON! FAUT PAS CONFONDRE  
"ALADIN" ET "AH! L'RADIN!..."

